

## NOS ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ET DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

Les sociétés cotonnières sont des entreprises citoyennes qui participent au développement sociocommunitaire de leurs zones d'activités conformément au cahier des charges sur le zonage agro-industriel :

- Entretien de pistes villageoises ;
- Construction de cases de santé ;
- Construction et réhabilitation de pompes pour la fourniture d'eau potable ;
- Construction et réhabilitation d'écoles ;
- Alphabétisation ;
- Prêts de soudure



APROCOT-CI



(Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles)

**Actionnariat :** COIC-SA, Etat de Côte d'Ivoire

**Capacité d'égrenage :** 130 000 tonnes (04 usines)

**DG :** M. SILUE Navigué René  
**Contact :** (00225) 27 20 22 85 15  
**Email :** info@cidt\_ci.org



IVOIRE COTON

**Actionnariat :** FILTISAC, IPS (W.A), Paul REINHART et le fond néerlandais OIKO CREDIT.

**Capacité d'égrenage :** 170 000 tonnes (04 usines)  
**DG :** M. Jean-Charles SIGRIST  
**Contact :** (00225) 27 21 21 01 71  
**Email :** info@ivoire-coton.ci



(Compagnie Ivoirienne de Coton)

**Actionnariat :** Privé ivoirien (KONE Daouda Soukpafo)

**Capacité d'égrenage :** 180 000 tonnes (04 usines)  
**DG :** M. SILUE Tchélihé Adama  
**Contact :** (00225) 27 36 85 07 36  
**Email :** info@coic-sa.ci



(Société d'Exploitation Cotonnière OLAM - Société Anonyme)

**Actionnariat :** OUTSPAN IVOIRE SA

**Capacité d'égrenage :** 70 000 tonnes (02 usines)

**DG :** M. THEODORE Partheeban  
**Contact :** (00225) 27 21 21 89 89  
**Email :** info.seco@olamnet.com



GLOBAL COTTON SA

**Actionnariat :** UNINORD, BAMBARA Issa, COTIVO Liquidation, FTG  
**Capacité d'égrenage :** 25 000 tonnes (01 usine)  
**DG :** M. ISSA Bambara  
**Contact :** (00225) 27 31 65 17 80  
**Email :**



(Société Industrielle Cotonnière des Savanes 2.0)

**Actionnariat :** ICOTONI DEL FIRELLO

**Capacité d'égrenage :** 60 000 tonnes  
**DG :** M. KOUADIO Oka Luc  
**Contact :** (00225) 27 21 35 58 17  
**Email :** info@usine-sicosas2.0.com

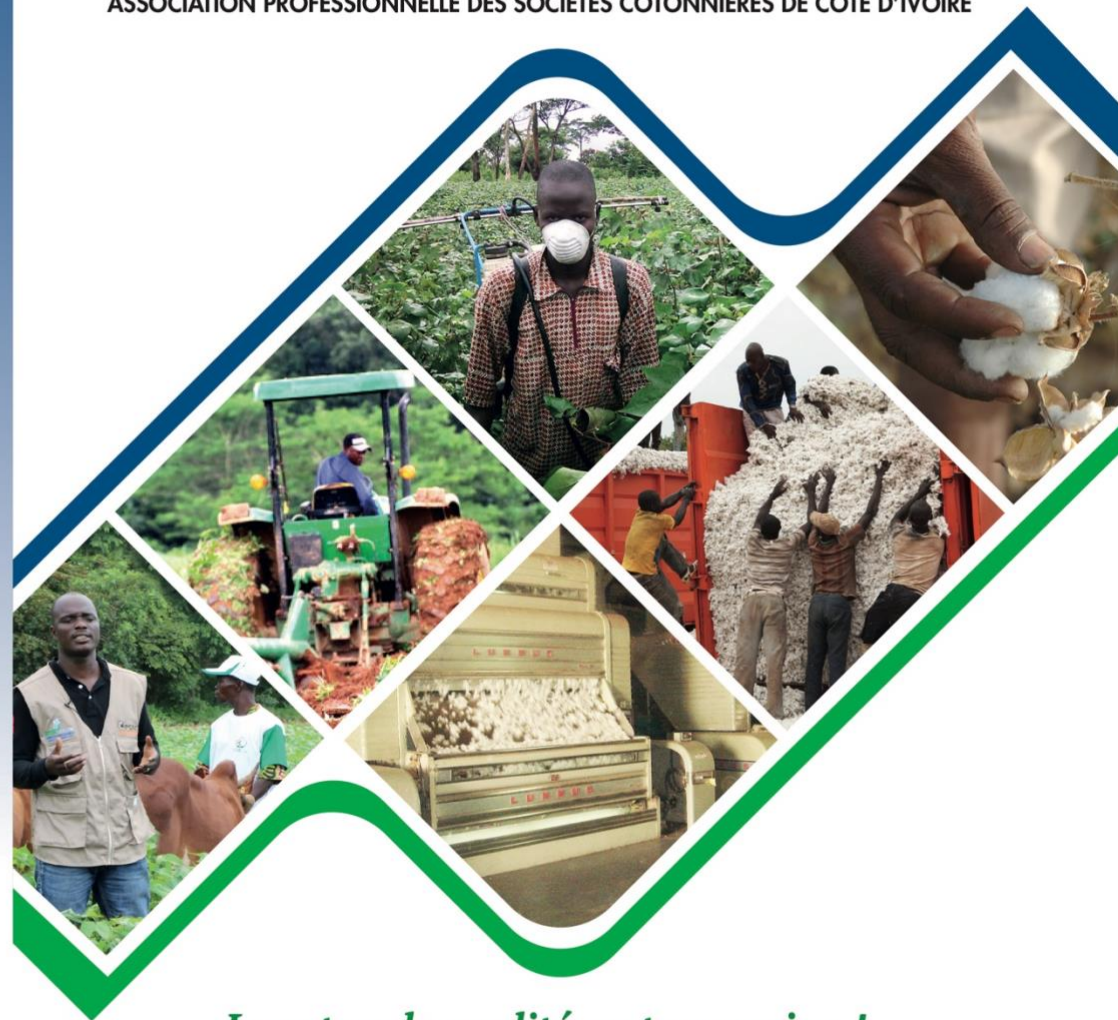
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES COTONNIERES DE COTE D'IVOIRE

Siège social : 71, Boulevard de Marseille, face CHU Treichville (Concession Ivoire Coton) - 06 BP 596 Abidjan 06  
Tél : (225) 27 21 21 02 02 - Fax : 27 21 21 02 01 - Email : contact@aprocotci.org  
Site web : www.aprocotci.org



APROCOT-CI

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES COTONNIERES DE COTE D'IVOIRE



*Le coton de qualité, notre passion !*

Membre statutaire de INTERCOTON,  
l'Organisation Interprofessionnelle  
Agricole de la Filière Coton de Côte d'Ivoire

## NOTRE HISTORIQUE

Libéralisation de la filière coton avec l'avènement de plusieurs sociétés cotonnières

1998

2000

Création de l'APROCOT-CI (Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières de Côte d'Ivoire)

1974

Création de la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles) qui prend le relais de la CFDT

Développement de la cotonculture confié à la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles)

1962

## NOS MEMBRES ET LEUR IMPLANTATION DANS LA ZONE COTONNIÈRE



Quatre de ces sociétés cotonnières : COIC, CIDT, SECO et IVOIRE COTON sont certifiées CMIA : Cotton Made In Africa, une labélisation internationale du coton durable, exigée par certains clients.

## NOS MISSIONS

L'APROCOT-CI a pour objet de réunir les sociétés cotonnières exerçant une activité d'encadrement et d'égrenage de coton en Côte d'Ivoire en vue d'instaurer un cadre de concertation formel permettant, entre autres, la représentation, la défense et l'expression des intérêts communs de ses membres.

## NOTRE GOUVERNANCE

### a. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres actifs de l'Association à jour de leurs cotisations. Elle représente l'Association et ses décisions prises régulièrement obligent tous ses membres sans exception.

### b. Le Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un conseil d'Administration qui assure l'exécution des décisions de l'AG et est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire ou autoriser tous actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale.

### c. Le Bureau

Le Bureau est un organe de réflexion dont le rôle est d'aider le Président dans la gestion de l'Association. Il est composé du Président, du Vice-Président, du Trésorier et du Secrétaire Exécutif qui en est membre sans voix délibérative.



M. Jean-François TOURE  
PCA de l'APROCOT-CI

### d. Le Secréariat Exécutif

Il est chargé de l'exécution, au plan pratique, des décisions du Conseil d'Administration et du Président. Le Secrétaire Exécutif organise et assure le fonctionnement du secrétariat de l'Association.

### e. Les Commissions

Cinq (05) Commissions Techniques assistent le Secréariat Exécutif :

- Encadrement Agricole ;
- Industrie et Logistique ;
- Qualité fibre de coton ;
- Recherche et Développement ;
- Projets et Innovations.



Le Conseil d'Administration pour le mandat 2020-2022

## NOS ACTIVITÉS

### • Les activités de l'Association

Les principales activités se résument comme suit :

- L'identification et l'analyse de toutes les questions se rapportant à l'exercice des activités d'encadrement et d'égrenage ;
- L'initiation de projets d'intérêts communs ;
- La veille et l'intelligence en matière d'information économique, commerciales et juridiques ;
- Le renforcement des capacités de ses membres.

### • Les activités des sociétés membres

- L'encadrement technique des planteurs ;
- L'approvisionnement des planteurs en intrants agricoles ;
- La collecte primaire et le transport du coton graine ;
- L'égrenage de la production de coton graine ;
- La vente de la fibre, des graines et des sous-produits dérivés ;
- Le développement et soutien communautaire (entretien pistes, construction de cases de santé et d'écoles, construction et réhabilitation de pompes pour la fourniture d'eau potable).



## NOTRE POIDS ÉCONOMIQUE (en 2020)

Intervenant sur les 2/3 du territoire ivoirien, les membres de l'APROCOT-CI constituent des leviers de développement socio-économique dans les 18 régions du bassin cotonnier. En témoignage, ce qui suit :

- Chiffre d'affaires des sociétés cotonnières en : 185 506 696 528 FCFA
- Revenus bruts versés aux producteurs : 147 071 826 000 FCFA
- Intrants agricoles (engrais, phytos, ...) : 74 338 416 453 FCFA
- Nombre d'emplois permanents et saisonniers : 4863 (1722 permanents et 3141 saisonniers).

## NOS STATISTIQUES

### PARAMETRES DU COTON IVOIRIEN DE 2010 à 2020

CAMPAGNE	NBRE PRODUCTEURS	SUPERFICIE (ha)	PRODUCTION COTON GRAINE (Tonne)	RENDEMENT (t/ha)	PRODUCTION FIBRE (Tonne)	RENDEMENT EGRENAGE (%)	PRIX D'ACHAT CG 1er Choix (FCFA/kg)	Fibre type de tête (%)	Fibre type intermédiaire (%)	Fibre type inférieur (%)
2010 / 2011	70 000	217 331	174 689	0,804	76 119	43,85	210	53,5	42,13	4,38
2011 / 2012	87 509	254 823	260 302	1,022	112 284	43,14	265	50,5	37,33	
2012 / 2013	103 857	345 616	352 068	1,019	150 992	43,4	265	55,5	39,48	5,02
2013 / 2014	113 547	357 524	405 226	1,133	173 402	42,83	262,86	38,2	44,87	9,95
2014 / 2015	121 270	414 446	450 146	1,080	196 173	43,6	225	44,9	46,24	8,30
2015 / 2016	113 532	402 014	310 177	0,771	196 173	43,13	225	39,8	51,65	8,31
2016 / 2017	95 927	344 629	328 145	0,952	140 210	42,72	265	47,0	45,28	7,70
2017 / 2018	88 407	327 201	413 205	1,263	175 369	42,48	265	44,5	50,96	6,03
2018 / 2019	103 336	392 364	468 983	1,195	204 143	43,54	265	50,0	44,29	4,48
2019 / 2020	117 766	408 442	490 442	1,200	219 364	43,51	300	25,7	61,41	7,16